

## Premier collège en pins des Landes de Gironde, l'un des tous premiers de la région.

Bertrand Escolin, bureau du Sud-ouest | 26/01/2011 | 11:23 | Innovation chantiers



© CG - ANAKA  
40 % de pin des Landes sont utilisés, soit 384 m<sup>3</sup>.

**Après 14 mois de travaux, le premier établissement en pin des Landes du département, et l'un des premiers de la région voit le jour. L'utilisation du bois rappelle le massif forestier et des métiers liés à l'exploitation forestière.**



© CG - ANAKA  
Le choix s'est porté sur une solution mixte, alliant une façade en bois local (pin des Landes) et une structure centrale en béton.

Inauguré le 27 janvier par Philippe Madrelle, président du conseil général de la Gironde, l'établissement est une reconstruction du collège François Mauriac permettant une capacité de 500 élèves. Le bâtiment atteint les performances énergétiques basse consommation inférieure à 45kw/m<sup>2</sup> : il est équipé d'un système de ventilation à double flux et de panneaux solaires qui permettent de chauffer l'eau sanitaire des logements de fonction. Conçu par le cabinet d'architecture bordelais Latour-Salier et le bureau d'étude OTCE, le bâtiment utilise une solution mixte, alliant une façade en bois local (pin des Landes) et une structure centrale en béton, garants de sa performance énergétique. Deux filiales de Vinci construction France, GTM Sud-Ouest bâtiment et Satob, spécialisées dans la filière bâtiment et bois du groupe, ont été chargées de la

mise en œuvre. Le cabinet de conseil environnemental Nobatek (Anglet), a apporté son expertise dans la conception de ce type de bâtiment, dont il est l'un de meilleurs spécialistes régionaux. « Situé au cœur des Landes girondines, le nouveau collège, est totalement conçu en bois et notamment en pin des Landes, explique l'architecte Denis Latour. Le pin des Landes a été mis en œuvre à plus de 40 % du bois total utilisé, soit 384 m<sup>3</sup> sur les 947 m<sup>3</sup> totaux ». La reconstruction s'est faite sur du foncier existant, appartenant au conseil général à proximité de l'ancien collège, qui sera démolé.

### Coût de l'opération : 11, 3 millions d'euros

Le collège est composé de salles d'enseignement général, de salles spécialisées, d'une demi-pension avec cuisine autonome et d'une salle de restauration. Des bâtiments en rez-de-chaussée accueillent

l'administration, le pôle enseignement, un logement de fonction intégré, le pôle socio-culturel utilisable hors temps scolaire par la municipalité et les associations, les locaux sportifs, le pôle demi-pension et le centre de documentation et d'information. Le bâtiment en R+1 accueille tous les autres espaces pédagogiques : salles de sciences et de technologie au rez-de-chaussée et salles de cours classiques à l'étage. Trois logements de fonction ont été réalisés en pavillon, disposés en duplex avec jardins et garages privatifs. Des équipements sportifs extérieurs seront associés à cette réalisation et réalisés d'ici le mois de mars 2011 : un plateau sportif comprenant un anneau de vitesse de 200 mètres avec 4 couloirs et une aire de grand jeu centrale en herbe, une piste de 80 mètres comprenant 4 couloirs et un saut en longueur. Le coût total de l'opération s'élève à 11,3 millions d'euros, entièrement financé par le conseil général.

---

**Bertrand Escolin, bureau du Sud-ouest** | [Source LE MONITEUR HEBDO](#)